

Audits,
Conseils

Etudes de
Risques

Ingénierie

Formations

Assistance
technique



Phénix Conseils
*Les spécialistes de l'incendie
et des risques*



LE CATALOGUE PHENIX CONSEILS



phenix-conseils.com
ingénierie.audits.conseils.formations

ZI Daudel - 17, rue Jean-Baptiste Colbert 26700 PIERRELATTE Tél : 04.75.27.94.84 - Fax : 04.75.27.96.92
APE 7120 B - SIRET 480 089 424 00026 - contact.f@phenix-conseils.com - www.phenix-conseils.com



Phénix Conseils

*Les spécialistes de l'incendie
et des risques*



Créée en janvier 2005, la société **PHENIX CONSEILS** est un bureau d'étude spécialisé dans la gestion des risques, l'incendie et l'explosion en milieu industriel, Installations Classées pour la protection de l'environnement (ICPE), Installations Nucléaires de Base (INB), Etablissements Recevant du Public (ERP) et habitations.

Depuis sa création il y a 13 ans, **PHENIX CONSEILS** n'a cessé de se développer et dispose d'une équipe de professionnels expérimentés.

- Expert Incendie
- Ingénieur Modélisation numérique
- Ingénieur HSE et Ingénieur Sécurité
- Spécialiste Incendie – Formateur
- Spécialiste ATEX
- Spécialiste Gestion des Risques Industriels
- Technicien de sécurité



Le management de la qualité des processus mis en œuvre par **PHENIX CONSEILS** pour exécuter ses prestations est qualifié :

- Certification ISO 9001 version 2015 délivrée par LRQA
- Qualification UTO délivrée par EDF.



[Accès au sommaire](#)

phenix-conseils.com
ingénierie.audits.conseils.formations

ZI Daudel - 17, rue Jean-Baptiste Colbert 26700 PIERRELATTE Tél. : 04.75.27.94.84 - Fax : 04.75.27.96.92
contact.f@phenix-conseils.com - www.phenix-conseils.com



SOMMAIRE

[Présentation de Phénix Conseils](#)

2

[Sommaire](#)

3/4/5

Audits & Conseils

Prévention et protection incendie (industrie, ERP, habitations)

6

Visites de prévention incendie « terrain »

7

Organisations des secours, plans et consignes

8

Mises en conformité réglementaire, APSAD

9

Diagnostic d'accessibilité des personnes handicapées

10

Relevés de Densité de Charges Calorifiques (DCC)

11

Analyse des risques aux postes de travail (IPRP)

12

Assistance à maîtrise d'ouvrage

13

Interface avec les Autorités (DRIRE, assureurs, sapeurs pompiers, inspection du travail, Commission de sécurité)

14

DECI (Défense extérieure contre l'incendie) Etude de conformité et apports de solutions

15

Coordination SSI

16

Sûreté nucléaire

17

Le catalogue est interactif, cliquez sur la ligne sélectionnée pour accéder directement à une fiche



Etudes des Risques

<u>Prévention des Risques Industriels (PRI)</u>	18
<u>Etude de risque incendie, étude de vulnérabilité incendie</u>	19
<u>Abonnement Prévention et Conseils Incendie - APSAD R11</u>	20
<u>Etude ATEX (Atmosphères Explosives)</u>	21
<u>Etudes de dangers et d'impacts</u>	22
<u>Etudes de stabilité au feu des structures</u>	23

Ingénierie

Démonstration de la maîtrise des risques liés à l'incendie (INB, NBS)	24
Modélisation de phénomènes dangereux	25
PCS (Plan Communal de Sauvegarde)	26
PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)	27
POI (Plan d'Opération Interne)	28
PUI (Plan d'Urgence Interne)	29
Dimensionnement de moyens de secours (RIA, sprinkler, désenfumage, capacités hydrauliques, rétention eaux d'extinction)	30

Le catalogue est interactif, cliquez sur la ligne sélectionnée pour accéder directement à une fiche



Formations

Formation incendie, Maniement des extincteurs	31
Evacuation	32
Appareils respiratoires isolants (ARI)	33
Permis de feu	34
Explosion (ATEX)	35
Equipier de 1^{ère} intervention	36
Equipier de 2^{ème} intervention	37
Intervention face aux risques radiologiques et chimiques	38
Gestion et communication de crise	39

Assistance technique

Assistance technique incendie – Arrêt de Tranche Nucléaire	40
Implantation de détecteurs de fumées dans locaux d'habitation	41
Assistance technique assurances	42

Le catalogue est interactif, cliquez sur la ligne sélectionnée pour accéder directement à une fiche



Domaines d'application :

- Tous types d'entreprises dont sites industriels et sites nucléaires.

Préparation aux Certifications :

- ISO 14001.
- OHSAS 18001.

Nos qualifications :

- Ingénieur PRI.
- DUT Hygiène et Sécurité.

**Réalisation
des prestations
Français / Anglais.**



Prévention des Risques Industriels (PRI)

L'ingénieur PRI est un généraliste de la gestion des risques, capable de traiter aussi bien **les questions de sécurité et santé de l'homme au travail** que celles relatives **aux risques industriels et environnementaux**. Il présente un ensemble de connaissances équilibrées en sciences de l'ingénieur et sciences de la vie, et possède une forte compétence sur **les aspects réglementaires, les systèmes de management** ainsi **que les aspects relationnels et humains**.

SECURITE / SANTE AU TRAVAIL

- Evaluation des risques professionnels.
- Evaluation du risque chimique.
- Réalisation de document unique.
- Etude de poste de travail.
- Etude acoustique.
- Sensibilisation à la sécurité.

SURETE INDUSTRIELLE ET NUCLEAIRE

- Réalisation d'études d'impact.
- Réalisation d'études de danger.
- Etudes de conformité à la réglementation.

(Installations Nucléaires de Base,
Installations Classées pour la
Protection de l'Environnement)

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Etudes des impacts environnementaux.
- Bilan carbone.
- Plan de surveillance environnemental.
- Sensibilisation à l'environnement.



Etudes des Risques Incendie et de Vulnérabilité

Les incendies représentent un risque majeur pour les entreprises ; leurs conséquences affectent *leur avenir économique, la sécurité des personnes* ainsi que de *l'environnement*. C'est pourquoi maîtriser les risques incendie est une des bases essentielles pour assurer la pérennité de l'entreprise.

Etablissements concernés :

- Tous types d'entreprises.

OBJECTIFS

- Vérifier la vulnérabilité de l'entreprise face au risque incendie.
- Vérifier sa capacité à supporter ces risques.
- Réduire les coûts liés à la protection incendie, tout en renforçant la sécurité.

PROGRAMME

- Etude du fonctionnement de l'entreprise et de sa gestion du risque incendie.
- Identification et hiérarchisation des sources potentielles de déclenchement et de propagation des sinistres :
 - Recensement des points névralgiques.
 - Identification des points dangereux.
 - Détermination des points vulnérables.
- Evaluation et hiérarchisation du risque incendie.
- Elaboration d'un plan de traitement :
 - Recommandations et conseils pour la mise en place de plans de prévention et de protection contre le risque incendie.

Domaines d'application :

- Tous types d'entreprises et sites industriels.

Cadre Règlementaire :

- Règle APSAD R11.

Nos qualifications :

- Agrément INSSI du CNPP.
- Certificat technique incendie du CNPP.
- Brevet de prévention incendie.



**Réalisation
des prestations
Français / Anglais.**



Phénix Conseils

*Les spécialistes de l'incendie
et des risques*



Abonnement Prévention et Conseils Incendie (APCI)

Améliorer la protection incendie tout en réduisant ses coûts

Chaque année, 250 000 sinistres sont déclarés aux assurances. Ils sont la cause de nombreuses pertes pour les entreprises, tant sur le plan humain que matériel.

3 entreprises sur 4 ne reprennent pas leur activité après un incendie.

Un incendie n'est pas le résultat du hasard, c'est pourquoi la prise en compte du risque incendie en prévention est **essentielle**.

L'APCI vous permet de réduire votre vulnérabilité au risque d'incendie en améliorant votre sécurité tout **en réduisant les coûts d'installation et de primes d'assurances.**

OBJECTIFS

- Réduire votre vulnérabilité face au risque incendie.
- Optimiser la protection incendie de l'établissement tout en réduisant ses coûts.
- Assurer un plan de survie en cas d'incendie et sauvegarder les parts de marché.
- Réduire le taux de votre prime d'assurance.

PROGRAMME

- Analyse initiale du risque incendie avec détermination des points névralgiques et de la vulnérabilité de l'établissement.
- Proposition d'un plan de traitement et de réduction des risques.
- Elaboration d'un plan de survie.
- Visite annuelle de suivi.
- Visite quinquennale d'actualisation du plan.

**Cadre
Juridique :**

- Directive ATEX 1999/92/CE du 16 décembre 1999.
- Code du Travail :
 - Art. R4227-46.
- Code du Travail :
 - Art. R4227-52.

Procédure :

- Utilisation de la méthode EVAREX.

Nos qualifications :

- Formation aux études ATEX INERIS et CNPP.
- Formation aux matériels ATEX CNPP.
- Brevet de Spécialiste aux interventions à risques chimiques.



Etude d'Atmosphères Explosives (ATEX)

Les atmosphères explosives (ATEX)

Un risque à prendre en compte par tout employeur

L'évaluation du risque explosion est une exigence introduite par la Directive ATEX 1999/92/CE du 16 décembre 1999 et transposée en droit national au travers, notamment, de l'article R4227-46 du Code du Travail. Les employeurs sont dans l'obligation de formaliser cette évaluation dans le document relatif à la protection contre les explosions (article R4227-52 du Code du Travail) pour la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés au risque d'explosion.

OBJECTIFS

- Evaluer et réduire les risques d'explosion.
- Définir les zonages ATEX.
- Vérifier la conformité des équipements ATEX.
- Rédiger le dossier de mise en conformité (DRPCE).
- Former le personnel aux mesures techniques et organisationnelles liées au risque ATEX.



Établissements concernés :

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
- INB – INBS.

Cadre Juridique :

- Code de l'environnement :
 - Art L 121-1
 - Art. R 512-6.
- Loi n° 2006-686 du 13 juin 2006.
- Décret n° 2007-1557 du 2 novembre 2007.
- Code de la Défense :
 - Art R1333-43.

Nos qualifications :

- Ingénieur Prévention des Risques Industriels (PRI).
- DUT Hygiène et Sécurité.

Actualisation :

- Tous les 5 ans.
- Lors d'évolution de l'exploitation.
- Lors de cessation d'activité.



Études de Dangers et d'Impacts

Un pilier de la maîtrise des risques

Plus que de simples études, les études de dangers et d'impacts sont au cœur du dossier d'autorisation d'exploiter et du système de gestion de la sécurité de l'établissement. Les études de dangers et d'impacts concernent **les établissements soumis à autorisation et/ou les INB**, et permettent aux exploitants de démontrer aux Autorités de tutelles qu'ils sont en mesure de **maîtriser les risques liés à leur activité**.

ETUDE DE DANGERS

- Description de l'environnement de l'entreprise.
- Description détaillée de l'installation.
- Présentation du système de gestion de la sécurité.
- Recensement et identification des accidents et incidents survenus et potentiels.
- Identification et caractérisation des potentiels de dangers.
- Analyse des risques et mesures de prévention.
- Scénario d'accident et analyse des conséquences.
- Mesures prises pour réduire la probabilité et les effets de l'accident.
- Quantification et hiérarchisation des différents scénarios.
- Résumé non technique pour faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'étude.

ETUDES D'IMPACTS

- Analyse de l'état initial du site et de son environnement.
- Analyse des effets directs et indirects, temporaires et permanents de l'installation sur l'environnement et la santé.
- Analyse de l'origine, de la nature et de la gravité des inconvénients.
- Définition des raisons pour lesquelles, parmi les solutions envisagées, le projet présenté a été retenu.
- Présentation des mesures envisagées pour supprimer, limiter ou compenser les inconvénients.
- Estimation des dépenses.
- Présentation des conditions de remise en état du site.

Modélisation d'explosion, de nuage chimique et d'impacts radiologiques

Etablissements concernés :

- Tous types d'entreprises et sites industriels et nucléaires.
- ERP-IOP.

Cadre juridique :

- Code de la construction et de l'habitation :
 - Article R 121-2.
- Arrêté du 22 Mars 2004.
- EUROCODES NF EN 1994-1-2.
- DTU P92-701.

Nos qualifications :

- Officiers Anciens sapeurs pompiers de Paris.
- Ingénieurs Prévention des Risques Industriels (PRI).
- Architectes.
- Ingénieur AET – Modélisation Numérique.



Phénix Conseils

Les spécialistes de l'incendie et des risques



Etude de Stabilité aux Feux de Structures

La résistance au feu des éléments de construction est définie comme le temps pendant lequel les éléments de construction peuvent jouer le rôle qui leur est dévolu malgré l'action d'un incendie. Certains établissements doivent justifier cette durée de résistance au feu.

OBJECTIF

- Evaluer la stabilité au feu des éléments de construction.

PROGRAMME

- Etude de plans de Génie Civil.
- Définition de la Nomenclature des éléments porteurs.
- Reconnaissance de ferrailage par sondages sur les éléments porteurs.
- Calculs de la stabilité déterminée selon les approches d'évaluation définies par l'Arrêté du 22 Mars 2004 et par les méthodes des EUROCODES.
- Modélisation d'impacts thermiques par logiciels spécialisés.